

PERCEPTION DES RISQUES ET DE LA SÉCURITÉ

BAROMÈTRE IPSN NOVEMBRE 2001

SYNTHÈSE

PREOCCUPATIONS DE SOCIÉTÉ

La violence dans les banlieues est le problème le plus préoccupant des Français. Cette préoccupation est citée, en premier ou en second, par plus de la moitié des personnes interrogées. Ceci confirme l'observation faite pour la première fois en 2000.

Risques pour les Français

On note un recul spectaculaire des préoccupations relatives aux produits alimentaires (34,6% en jugent le risque élevé au lieu de 56,6% en 2000).

Le thème du terrorisme, réintroduit en 2001 dans la liste des situations à risque, après les événements du 11 septembre, génère une préoccupation importante : 55% des personnes interrogées en jugent le risque élevé. Ce pourcentage est pratiquement le même que celui de 1997 et 1998 lorsque ce thème traduisait l'onde de choc produite par les attentats sur le territoire français.

En dehors de ces évolutions notables, la hiérarchie des situations à risque en 2001 est proche de celle de l'enquête d'octobre 2000 : le tabagisme des jeunes et les accidents de la route viennent en premier des 21 situations proposées. Ils sont perçus à risque élevé par respectivement 80 % et 75% des interviewés ; viennent ensuite l'alcoolisme, la pollution atmosphérique et la pollution des lacs, rivières et mers cités par plus de 65 %. A contrario, peu nombreux sont ceux qui s'inquiètent des risques associés à l'eau du robinet (29 %) ou au radon dans les habitations (9 %).

Confiance dans les autorités – Vérité dite sur les risques

Soulignons une érosion assez modérée par rapport à 2000, de la confiance accordée aux autorités et constatée pour ce qui concerne les inondations (moins 8%), les installations chimiques (moins 7%), les déchets chimiques et les centrales nucléaires (moins 5%). Ceci est à rapprocher des catastrophes survenues en France au cours de l'année 2001 (telles que les inondations dans la Somme, l'explosion de l'usine AZF).

Par contre, s'agissant du terrorisme, la confiance dans les autorités françaises pour mener les actions de protection nécessaires est très limitée : une personne sur trois seulement (comme en 1997 et en 1998) accorde sa confiance et une sur quatre estime qu'on lui dit la vérité sur les dangers du terrorisme pour la population.

La confiance dans les autorités se maintient, voire progresse, pour ce qui concerne l'eau du robinet (43% des interviewés), le SIDA (41%), les incendies de forêt (40%) et les accidents de la route (39%).

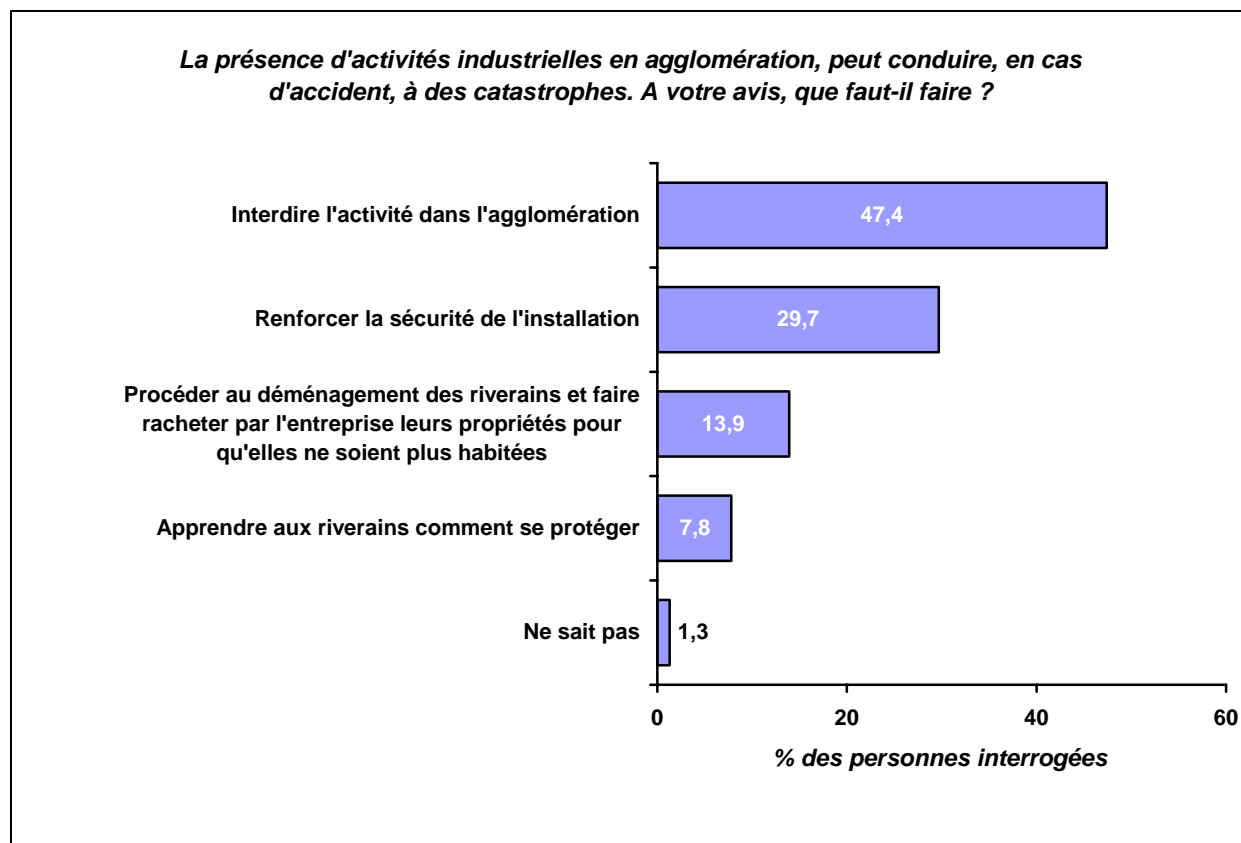
RISQUES TECHNOLOGIQUES ET NATURELS POUR L'ENVIRONNEMENT

Contrôle des installations

On note une certaine baisse (moins 8%) dans la confiance accordée aux organisations et associations non gouvernementales (citées par 13% seulement des personnes interrogées) pour le contrôle de ce qui se passe à l'extérieur d'une installation. Pour la population interrogée, ce contrôle doit être exercé par les élus locaux (32%) et les pouvoirs publics (34%). La confiance accordée à ces acteurs est en hausse par rapport à l'année dernière.

Opinions sur les catastrophes

Traduisant l'impact de la catastrophe de l'usine AZF, 47% des personnes interrogées estiment qu'il faudrait « *interdire l'activité dans l'agglomération* » alors que 30% d'entre elles pensent qu'il faudrait « *renforcer la sécurité de l'installation* ». Ces deux propositions rassemblent plus des trois quarts des opinions. Les autres options obtiennent des scores beaucoup plus faibles (cf. figure ci-dessous).



S'agissant des catastrophes naturelles, les inondations (29% des réponses exprimées), les incendies de forêt (19%), les effondrements de terrain (17%) et les tempêtes (14%) sont les principales catastrophes pour lesquelles « *il faut en priorité améliorer la prévention et la protection des populations ainsi que la surveillance en France.* »

OPINIONS SUR LES ACTIVITES NUCLEAIRES

Compétence et crédibilité des intervenants

Une tendance générale à la baisse pour le jugement porté sur la compétence de la plupart des acteurs est constatée par rapport à l'enquête 2000.

Au premier rang de la compétence technique apparaissent le CNRS et EDF (pour 81% des personnes interrogées), puis en deuxième rang l'IPSN (73%) et le CEA (71%). Les organismes de contrôle de l'Etat (DSIN, etc.) ainsi que les exploitants COGEMA et l'ANDRA, et les organismes internationaux arrivent en troisième rang avec plus de 60% de jugements positifs. Les associations (écologistes, de consommateurs) recueillent sur ce critère moins de 45% de jugements positifs.

On constate en 2001 un net recul dans la crédibilité accordée à l'ensemble des acteurs, en termes de vérité dite, même si d'une façon générale la hiérarchie reste identique à celle de 2000.

Les scores les plus élevés sont obtenus par les associations de consommateurs (53%) et les associations écologistes (48%) suivies par le CNRS et les médecins (45%). IPSN (34%), EDF (33%) et CEA (31%) arrivent en tête des acteurs particulièrement impliqués dans les activités nucléaires.

La baisse des jugements positifs constatée cette année confirme celle observée depuis les deux dernières passations du baromètre.

Contrôle des activités nucléaires

A la question "*Selon vous, qui doit décider de la politique en France dans le domaine de l'énergie nucléaire ?*", 39% des Français répondent le gouvernement. Les députés (10% des opinions favorables) arrivent avant l'administration (8% des opinions des opinions) dont le score baisse de 4%.

Image du nucléaire en 2001

L'indépendance énergétique reste toujours le premier argument choisi dans une liste de cinq arguments favorables au nucléaire, avec 33% d'adhésion.

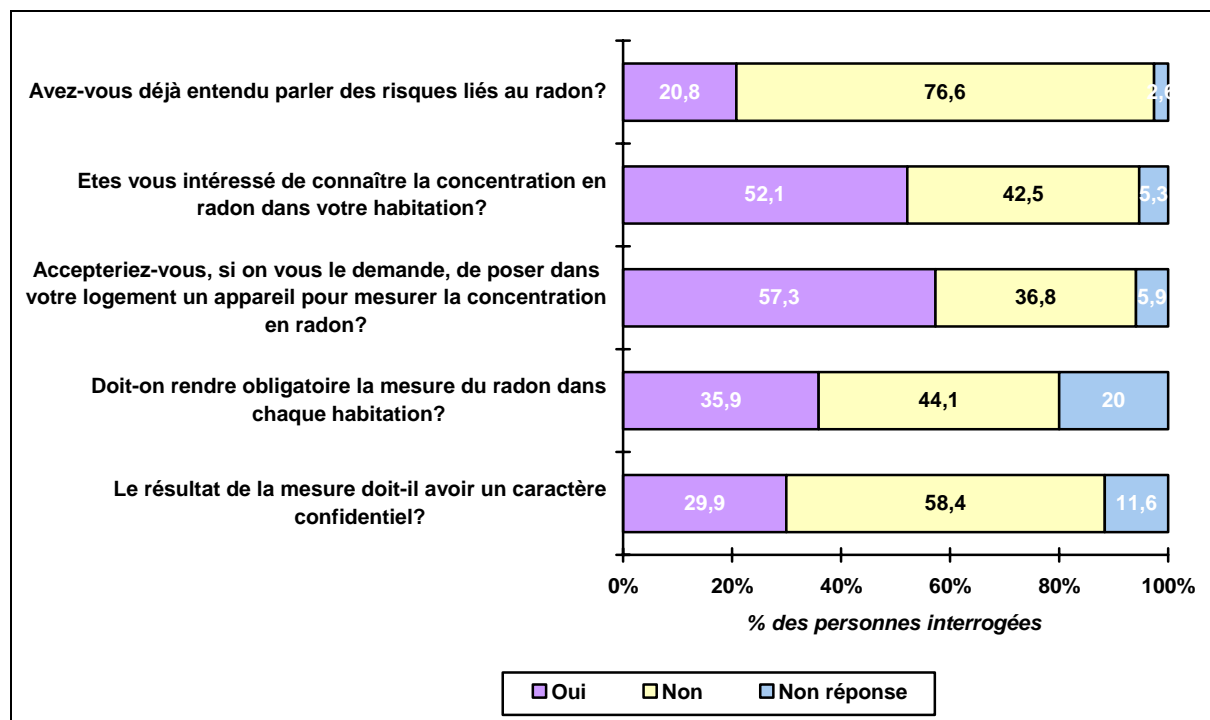
L'accident de Tchernobyl (48%) est de loin le premier argument cité contre le nucléaire. L'argument des déchets arrive en deuxième position, mais avec un score nettement plus faible (32%).

Montée spectaculaire de l'inquiétude des Français quant à des actions de terroristes prenant pour cibles des centrales nucléaires. Sensibilisés par les événements de septembre 2001, 52% des Français (contre 26% en 1991) pensent que les centrales nucléaires vont être la cible de telles actions et seulement 18% d'entre eux (ils étaient 25% l'année dernière) disent se sentir bien protégés contre les risques des installations nucléaires.

Dans l'éventualité d'un accident nucléaire en France, 70% des personnes interrogées estiment que les autorités françaises ne seraient pas capables d'assurer la protection des populations, alors qu'elles étaient seulement 58% à le penser en 2000 et en 1996.

LE RADON DANS L'HABITAT

Le radon reste très largement méconnu : 77% des Français (74% en octobre 2000 et en décembre 1995) ne connaissent pas les risques liés au radon. Parmi ceux qui connaissent ces risques, à peine un tiers se sent concerné. Cependant les Français se montrent ouverts et intéressés par les mesures qui seraient réalisées dans leurs logements (cf. figure ci-dessous).



En cas de concentration élevée en radon sur laquelle il est possible d'agir, 76% des personnes interrogées sont prêtes à aérer les pièces, alors qu'elles ne sont que 47% à envisager l'installation d'une ventilation mécanique et 41% à envisager de rendre étanches les sous-sols et vides sanitaires.

L'enquête du Baromètre IPSN de Novembre 2001, confiée à l'institut BVA, a été effectuée sur le terrain du 19 au 30 novembre 2001, au moyen d'une "enquête spécifique", en face à face, auprès d'un échantillon de 1032 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, suivant la méthode des strates (habitat x région) et des quotas (sexe, âge de la personne interrogée et catégorie socioprofessionnelle).

Cette enquête est postérieure aux événements majeurs survenus en septembre 2001, à savoir, les attentats sur New York et Washington (le 11 septembre), et l'explosion de l'usine AZF à Toulouse (le 21 novembre).